

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Sociologie de l'éducation
Autor: Jaccard, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sociologie de l'éducation¹

On a bien voulu me proposer de dire dans quelle mesure se sont réalisées aujourd'hui les prévisions touchant l'évolution de l'emploi et l'essor de l'enseignement que j'avais formulées, dès 1952, dans une série d'articles de revues, et reprises, en 1957, dans un livre qui a été abondamment commenté dans les publications pédagogiques de France et de Suisse romande². Depuis vingt mois plusieurs faits nouveaux et importants sont survenus dont il faut examiner les conséquences. Nous en retiendrons quatre : la lancée des satellites artificiels, la réforme du système soviétique d'éducation, la réforme de l'enseignement en France et la récession américaine.

Notre ouvrage était imprimé lorsque les Russes parvinrent, le 4 octobre 1957, à faire graviter leur premier spoutnik dans l'espace. Frappés par cette réussite et fort inquiets de l'avance que les chercheurs soviétiques avaient acquise en chimie et en physique, tous les pays industrialisés firent aussitôt le compte, non plus seulement de leurs ressources matérielles, mais aussi de leurs contingents présents et futurs de savants, d'ingénieurs et de techniciens. Les Américains, à qui tant d'esprits chagrins du Vieux-Monde reprochaient depuis des années d'avoir « sacrifié la culture à la technique », constatèrent d'abord qu'ils étaient en train de former davantage de théologiens, d'archéologues et d'historiens de l'art que d'ingénieurs et de physiciens. En tout cas, le nombre de leurs étudiants ou jeunes gradués en sciences était bien inférieur à celui qu'on pouvait compter en U.R.S.S. D'autre part, on s'aperçut,

¹ Exposé présenté à Chexbres, le 30 mai 1959, à un Séminaire organisé par la Société pédagogique de la Suisse romande, par le Centre d'information et de Public Relations de Genève et par la Société pour le développement de l'économie suisse (texte revu en août 1959).

² *Politique de l'emploi et de l'éducation*, un vol. de 256 p. de la « Bibliothèque politique et économique », Payot, Paris 1957. — Voir aussi nos deux articles publiés, à Paris, dans *L'Ecole libératrice*, organe du Syndicat national des instituteurs de l'Union française, sous le titre : « Deux aspects de la nouvelle crise de l'enseignement » (2 et 9 mai 1958). — A l'Assemblée annuelle de la Société suisse de sociologie, à Zurich, le 22 nov. 1958, nous avons encore présenté un rapport sur « La relève des cadres techniques et scientifiques en Suisse », qui a été publié en 1959 dans les quatre revues suivantes : *Revue universitaire suisse* (Zurich, XXXII, 1, p. 12), *L'Education nationale* (Paris, XV, numéros 6 et 7), *Berufliche Erziehung* (Berne N° 1, p. 16) et *Schweizer Erziehungs-Rundschau* (St-Gall).

aux Etats-Unis, que le niveau général de la formation scolaire s'était abaissé de façon alarmante, en même temps que les effectifs d'élèves grossissaient, notamment dans les établissements du degré secondaire.

Une vague de crainte et de découragement déferla aux U.S.A., aggravant singulièrement la récession économique dont le pays souffrait déjà en 1957. L'opinion publique s'en prit avec une excessive sévérité aux responsables de l'enseignement, éducateurs et autorités. Pendant des mois, les journaux et les hebdomadaires (surtout *Time* et *Life*) firent une critique acerbe du système éducatif dont le pays s'était, à vrai dire, trop enorgueilli au cours des années précédentes. Toutes les faiblesses, les exagérations, les initiatives ridicules de l'école américaine furent étalées dans la presse jusqu'à ce que le corps enseignant finît par s'indigner et dénoncer cette campagne trop injuste. On fit valoir dans quelles conditions difficiles les maîtres, débordés par l'afflux croissant des élèves dans les *High Schools*, accomplissaient leur tâche quotidienne. Peu d'échos de cette crise de la nouvelle éducation de masse aux Etats-Unis sont parvenus en Europe. Les seuls commentaires que nous en avons lus en français étaient dus pour la plupart à des traditionalistes trop heureux de s'écrier : « Nous l'avions bien dit ; gardons-nous de suivre un exemple que les Américains eux-mêmes rejettent aujourd'hui ! » En fait, cette âpre discussion a été salutaire. Tout le problème de la rémunération des maîtres et professeurs a été repris : les salaires, qu'on n'adaptait plus au coût croissant de la vie depuis 1940, ont été doublés d'un coup en 1958. D'autre part, on a rendu au corps enseignant la liberté de pensée et d'expression que l'absurde et odieux maccarthysme leur avait ravie. Le prestige de la fonction enseignante y a gagné. Le pays s'est mieux rendu compte que son avenir, aussi bien matériel que spirituel, dépendait de la qualité de l'enseignement donné dans les écoles. Toutefois, personne n'a pensé qu'on dût ou qu'on pût revenir en arrière dans le généreux élan que nous avons décrit et qui a porté les Américains, bien avant les Russes, et avec beaucoup plus de désintéressement, à mettre l'enseignement secondaire et supérieur au service, non plus seulement d'une classe privilégiée, mais de l'ensemble de la nation.¹

En Europe, les exploits des savants russes ont fait moins d'impression qu'en Asie ou en Amérique. Toutefois, on s'y est fort préoccupé de la pénurie d'ingénieurs et de techniciens dont notre ouvrage tentait de mesurer l'étendue, d'analyser les causes et de trouver les remèdes. En Suisse, la Commission fédérale chargée d'étudier la « relève » des cadres scientifiques et techniques a demandé qu'on forme chaque année 900 ingénieurs du pays, alors que 500 seulement sortent actuel-

¹ Sur toutes ces questions, voir les deux cahiers trimestriels que le Bulletin de l'*American Association of University Professors* a publiés en décembre 1957 et mars 1958 (vol. 43 et 44, Washington D.C.).

lement de nos Ecoles polytechniques (les gradués en électricité et en mécanique font surtout défaut)¹. En France, en mars 1958, la Commission nationale de la main-d'œuvre, dans un volumineux rapport, a fait savoir que le pays manquait de 10 000 ingénieurs et que ce déficit s'élèverait à 50 000, en 1965, si les 126 écoles reconnues continuaient à ne préparer que 4000 ingénieurs par an².

Ces appels n'ont pas été vains. En France, le nombre des diplômés français, qui était de 4064 en 1956, s'est élevé déjà, en 1957 à 4300 et, en 1958, à 4520. On pense que, dans deux ans, il atteindra 7000, car le nouveau gouvernement use de toute son autorité pour favoriser ce redressement. Un système de recrutement plus souple que dans les grandes Ecoles a été adopté, à Lyon, dans le nouvel Institut national des sciences appliquées. En Suisse, la reprise est plus lente. A l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le nombre total des étudiants, qui était de 2646 en 1956 (exactement le même chiffre qu'en 1942), est passé à 3000 en 1957 et 3600 en 1959 : toutefois, l'accroissement est dû surtout à l'afflux d'étrangers, notamment de réfugiés hongrois. Il y avait 2399 étudiants suisses à l'E.P.F., en mars 1956, et 2836 en mars 1959. La Haute Ecole de Zurich a bénéficié récemment d'importants crédits extraordinaires : 62 millions en 1956, 12 millions en 1958 et 44 millions en 1959. A Lausanne, l'Ecole polytechnique de l'Université, qui dispose d'installations relativement modestes, a vu son recrutement s'améliorer de façon continue depuis la guerre. Le nombre des étudiants suisses, régulièrement immatriculés, s'est élevé de 404, en mars 1955, à 427, en mars 1957, et 468 en mars 1959. Aux mêmes dates, les effectifs totaux étaient de 638, 716 et 836 étudiants : on voit que la proportion des étrangers tend à passer du tiers à la moitié.

En France, le Ministère de l'Education nationale a pris toutes sortes de mesures pour assurer au pays davantage de savants et d'ingénieurs. En particulier, des classes dites de « reconversion » ont été instituées dans les lycées : quelques centaines de « classiques » ont passé en mathématiques et en sciences, mais il faudra du temps pour que l'effet de cette meilleure orientation des élèves devienne appréciable. On en jugera d'après les chiffres suivants, donnés par l'inspecteur général de l'Instruction publique Henri Belliot. En 1958, en France, 47 833 candidats ont été admis à la seconde partie du baccalauréat. 18 604 étaient en série philosophie (39 %), alors que 7000 auraient suffi (15 %). En sciences, 13 713 ont été reçus (29 %), soit un peu plus qu'il n'en fallait (12 000, soit 25 %). C'est dans les séries mathématiques et techniques que le déficit a été considérable : 15 516

¹ Rapport final présenté au Conseil fédéral par le Dr F. W. Hummler, délégué aux possibilités de travail et à la défense économique. Texte publié en avril 1959 dans un numéro spécial du *Bulletin d'information du Délégué* (Berne, 55 p.).

² Rapport présenté au Commissariat général du Plan par le professeur J. Fourastié, texte multicopié, p. 7 et 110.

admis (32 %) sur un nombre jugé nécessaire de 28 000, soit 60 %. Pour rétablir les proportions désirables, il aurait fallu reconvertir 12 500 bacheliers, dont 11 500 de la série philosophie¹.

Plus encore que d'ingénieurs, c'est de cadres techniques moyens que l'on manquera toujours davantage à l'avenir, si l'on en reste aux chiffres actuels de recrutement dans les pays industrialisés. On compte 14 000 techniciens diplômés en Suisse, dont 1500 sont étrangers, mais il en faudra bientôt deux fois plus. Or on sait qu'il faut des années pour former des spécialistes et des dizaines d'années pour doubler des effectifs professionnels. Comme la population, ceux-ci se renouvellent en trente ans, au rythme de 3 % par an, s'il n'y a pas intervention de mesures ou de circonstances exceptionnelles. La seule augmentation de 15 %, immédiatement réalisable et déjà réalisée, du nombre des entrées annuelles dans les anciens technicums suisses ne donnera au pays, dans dix ans, que 500 diplômés de plus. C'est pourquoi plusieurs cantons ont agi sans tarder. Un technicum s'est ouvert à Lucerne, en plein centre de la Suisse primitive, près des régions rurales où l'on pourra recruter de nouveaux élèves. La transformation de l'Ecole d'horlogerie et de mécanique de St-Imier en Technicum jurassien a été décidée. Dans le canton de Vaud, en attendant mieux, l'Ecole des métiers prépare maintenant des techniciens-électroniciens ; des cours réguliers ont été institués pour la formation de contremaîtres en génie civil et en métallurgie. Il n'en reste pas moins que 2800 élèves seulement sont formés dans les neuf technicums cantonaux. En mai 1959, le *Bund* de Berne a déploré que, sur 431 candidats admis à se présenter aux examens d'entrée des sections mécanique et électricité aux technicums de Bienne et de Berthoud, 153 seulement aient été reçus, faute de locaux. Or c'est justement dans ces domaines que les techniciens font le plus défaut en Suisse. On comprend que des associations privées, à Saint-Gall, Genève et Berne, aient créé récemment des établissements d'instruction semblables au « Technicum du soir » qui forme, à Zurich, plus de 1300 élèves. Bien plus, les Entreprises Georg Fischer, à Schafhouse, s'inspirant des expériences faites aux Etats-Unis, ont ouvert une école professionnelle dont elles supportent tous les frais et où elles préparent leurs spécialistes.

Tout ce développement des écoles techniques nécessite la collaboration de maîtres qualifiés qu'il est très difficile de trouver : ces derniers font déjà défaut gravement dans les sections mathématiques et scientifiques des collèges secondaires. Un autre aspect inquiétant du problème est celui du coût élevé de la formation des ingénieurs et des techniciens. Il a fallu neuf millions pour édifier et équiper le technicum de Lucerne, l'an dernier ; or, en 1959 déjà, une extension coûtant un million et demi a été décidée. De même, le technicum de Genève sera

¹ *L'Education nationale*, Bulletin officiel de l'enseignement public, Paris, XV, 6, p. 8 (5 février 1959).

bientôt doté d'un nouveau bâtiment, estimé à sept millions. Au total, des centaines de millions seront nécessaires pour agrandir et outiller nos Ecoles techniques de rang moyen et supérieur. L'effort, pourtant, doit être fait si nous voulons maintenir la capacité de concurrence de l'industrie suisse. Celle-ci devra d'ailleurs assumer à l'avenir une bien plus large part des charges de la formation des cadres techniques. En 1959, le Conseil fédéral a mis à la disposition du Fonds national de la recherche un crédit de 40 millions pour permettre à de jeunes spécialistes de se perfectionner dans le domaine de la science atomique. En France, chaque année, l'Etat consacre 120 milliards et l'industrie privée 100 milliards à la recherche scientifique. Or le délégué général Pierre Piganiol a déclaré récemment que toute nation moderne devrait dépenser le 2 % de son revenu à cette recherche. Cela ferait 500 milliards pour la France dont le revenu national est de 24 000 milliards. En Suisse, où le revenu national s'élève actuellement à plus de 29 milliards, la même proportion de 2 % nous obligerait à mettre de côté 500 millions de nos francs, par an, pour la recherche, soit bien plus que ne dépensent à cet effet les industries et les pouvoirs publics. En 1957, on estimait que les Américains consacraient chaque année trois milliards de dollars au seul enseignement supérieur et quatre milliards à la recherche scientifique. La dépense n'est pas moindre en U.R.S.S. Preuve en soit la protestation que le président Nesmeyanoff a élevée, il y a deux ans, au nom de l'Académie soviétique des sciences : « Dix-huit milliards de roubles pour la recherche, c'est insuffisant ».

Sous le titre *Soviet Education for Science and Technology*, Alexandre Korol a publié en décembre 1957, au moment même où paraissait notre livre, un important ouvrage de 513 pages où l'on trouve, pour la première fois, un exposé complet et autorisé du système éducatif de l'U.R.S.S. Né et élevé en Russie, l'auteur est attaché comme ingénieur au Centre de recherches internationales de la plus connue des Ecoles polytechniques en U.S.A., le Massachusetts Institute of Technology, où son ouvrage est édité. C'est sans doute sur la base des informations que cet auteur avait données que le président Eisenhower a fait, le 13 novembre 1957, la déclaration suivante : « Lorsqu'un jeune Russe quitte l'école secondaire à 18 ans, il a derrière lui cinq années de physique, quatre années de chimie, une année d'astronomie, cinq années de biologie, dix années de mathématiques et cinq années de langues étrangères. Cette supériorité dans ces disciplines est pour nous le problème le plus grave ». Cette « éducation polytechnique », dont le programme a été imposé en U.R.S.S. à tous les élèves du degré secondaire, s'adresse à des cercles toujours plus larges d'adolescents ainsi qu'à de nombreux adultes fréquentant les cours par correspondance et les cours du soir. Au degré supérieur, la liberté du choix des études n'est guère connue en Union soviétique où chacun vit encore

sinon « en état de guerre », comme le dit A. Korol, du moins en régime de mobilisation permanente de toutes les forces matérielles et humaines. Tout l'effort du gouvernement tend à former, non pas des gens instruits et cultivés, mais des experts et des spécialistes, sur qui l'on compte pour atteindre le but proclamé chaque jour : rejoindre et dépasser les Etats-Unis en puissance technique, économique et militaire. C'est pourquoi la proportion des ingénieurs parmi les étudiants croît sans cesse chez les Soviétiques, à tel point qu'elle sera bientôt le double de celle qu'on enregistre aux Etats-Unis.

Il ne faut pas croire que la réforme de l'enseignement, annoncée en septembre 1958 par le premier ministre Khrouchtchev, modifiera l'orientation prise au cours de ces dernières années par l'éducation soviétique. C'est le plan d'études seulement qui va changer. Jusqu'ici, les jeunes Russes, qui entrent à l'école à sept ans, étaient astreints, pour la plupart, à fréquenter les classes pendant sept ou huit années à la campagne et dix années en ville. Très souvent déjà, la période de scolarité était coupée de stages dans les usines ou les organisations agricoles. Maintenant, tous devront suivre l'école pendant huit ans et entrer ensuite dans la vie active. Ceux qui voudront poursuivre des études supérieures devront faire préalablement dans les entreprises d'Etat, un stage pratique « utile » d'une durée de quatre ou cinq ans. Pendant cette période, certains spécialistes seront libérés trois jours par semaine tandis que les autres suivront des cours par correspondance ou des cours du soir. A l'âge de 19 ou 20 ans, tous devront subir l'examen d'admission aux Instituts d'enseignement supérieur.

Cette réforme ralentira sans doute le développement actuel de l'éducation soviétique. Elle paraît avoir été motivée par plusieurs raisons. D'abord, un contrôle politique plus serré sera fait dans le recrutement des Hautes Ecoles : le rôle joué par les étudiants dans les émeutes de Budapest, les grèves de Varsovie et les meetings de protestation de Moscou semble avoir irrité le maître de l'Union soviétique. Ensuite, ce dernier veut forcer les fils et filles des hauts fonctionnaires à se servir de leurs mains avant de s'abriter à l'Université : « Les gens disent bravo à la réforme, s'est écrié le premier ministre, mais seulement une fois leur petit Sacha entré à l'Institut. Or, le parti et le peuple estiment que Sacha, en sortant de l'école, doit, non pas se rendre directement à l'Institut, mais passer à la production ». En fait, ce sont, avant tout, les besoins de cette production qui expliquent la réforme. L'économie soviétique souffre d'une grave pénurie de main-d'œuvre. Trois millions de jeunes travailleurs nouveaux adaptables aux techniques modernes seraient nécessaires. Or les pertes de la guerre et le déficit des naissances font sentir aujourd'hui leurs effets : pour les cinq années prochaines, l'augmentation de la population active ne sera que de 800 000 unités. D'urgence, il faut mettre toute la jeunesse au travail si l'on veut atteindre les normes de

production prévues au Plan. On dit déjà qu'au cours des cinq années qui viennent dix millions de jeunes gens et jeunes filles devront être retirés de l'agriculture et engagés à l'usine. Les Américains ont respiré en apprenant le coup de barre donné par le paysan Khrouchtchev au programme d'extension de la scolarité annoncé, l'année précédente, par le maréchal Boulganine : ils espèrent rattraper leur retard dans l'impitoyable course des grandes nations vers la suprématie technique et scientifique.

* * *

Notons que la pénurie en personnel qualifié va s'étendre du secteur de la science et de la technique industrielle à tous les domaines de l'activité professionnelle. Depuis des années, dans le monde entier, on manque déjà de maîtres régulièrement formés et d'instituteurs. En France, sous la double pression de la natalité et de l'afflux dans les lycées et les Universités, les effectifs d'élèves augmentent chaque année dans une proportion croissante. Alors qu'en juin 1956, on comptait dans la France métropolitaine un total de 8 130 000 inscrits, on en a officiellement dénombré 8 841 000 en juin 1958 et 9 217 000 en 1959. Les prévisions que Jean Bénard avait données, en 1953, soit une population scolaire de dix millions en automne 1960 seront confirmées certainement l'an prochain. En dix ans, les contingents du seul degré secondaire ont doublé et l'on prévoit maintenant qu'ils doubleront encore dans les dix prochaines années. Par contre-coup, l'enseignement supérieur devra se préparer à un accroissement correspondant des effectifs d'étudiants. Or, 1000 instituteurs font défaut dans l'enseignement primaire et la pénurie s'annonce aux degrés secondaire et technique supérieur. Il en est de même dans tous les pays d'Europe occidentale, notamment en Belgique, où le Ministère de l'instruction publique a créé en 1957 un Service d'études sociologiques et statistiques, dirigé par M. V. Geens, qui fait à Bruxelles le même travail d'enquête et de prévision que M. René Naudin accomplit depuis quelques années, à Paris, à l'Institut pédagogique national, sous la direction du remarquable animateur qu'est M. Louis Cros¹.

Le troisième secteur où la pénurie s'aggrave, dans tous les pays développés, est celui des soins aux malades et de l'hygiène publique. Aux Etats-Unis, depuis des années, ce ne sont plus seulement les infirmières, mais encore les médecins, les dentistes et les pharmaciens qui sont en nombre insuffisant. En Suisse également, le corps médical vieillit de façon alarmante et se renouvelle à peine, alors que manquent déjà

¹ Voir les « Informations statistiques » publiées chaque mois par l'Institut pédagogique national, 29, rue d'Ulm, Paris V^e. Depuis avril 1958, le Service belge publie chaque mois des « Etudes et documents » complétant le volumineux « Annuaire statistique de l'enseignement ». On voudrait posséder en Suisse une semblable documentation.

de nombreux jeunes spécialistes, particulièrement dans les domaines de la pharmaceutique, de l'art dentaire, de la médecine mentale, de la médecine sociale et de la recherche médicale. Ne nous y trompons pas : le problème posé par la pénurie reconnue de savants, d'ingénieurs, de techniciens, d'infirmières et d'instituteurs va entraîner une crise générale dans le recrutement des cadres moyens et supérieurs de la nation. Dans les entreprises comme dans les services publics, on aura besoin, bientôt, d'un grand nombre de linguistes, de psychologues, de sociologues, d'économistes, de comptables spécialisés et d'actuaiers ayant reçu une formation universitaire. Beaucoup de chefs actuels, qui n'ont pas bénéficié de cette formation au temps de leur jeunesse, craignent de faire appel aux jeunes licenciés en sciences économiques, actuarielles, sociales ou politiques, mais ces anciens passeront vite. Brusquement, mais un peu tard, on se rendra compte dans l'industrie, le commerce et les administrations que les emplois supérieurs exigent désormais non seulement des années d'expérience pratique, mais préalablement une formation de l'esprit et des connaissances générales que peut seul donner l'enseignement secondaire et supérieur.

C'est d'ailleurs à tous les échelons du travail humain que les exigences professionnelles vont s'élever. En 1946, Allan Fisher l'avait dit clairement : « Le progrès économique est sans cesse retardé parce qu'on ne trouve jamais, en nombre suffisant, les gens ayant les connaissances et les qualifications nécessaires ». Dans quelques années, il n'y aura plus d'emploi pour les manœuvres et les hommes de peine. La machine va se charger de tous les travaux de force dans l'agriculture, l'industrie et les transports ; elle accomplira bien plus vite et à meilleur compte les besognes fastidieuses de la production en série. N'oublions pas que les hommes de l'an 2000 sont déjà nés et que nous sommes responsables de leur formation. Il est clair que les adolescents qui entrent aujourd'hui dans la vie active à l'âge de 15 ans sans faire d'apprentissage auront grand-peine à gagner leur vie lorsqu'ils auront 50 ans, à l'approche de l'an 2000 : c'est le cas malheureusement du 60 % en France, et du 40 %, en Suisse, des jeunes garçons libérés des écoles. M. Erwin Jeangros, chef du Service des apprentissages du canton de Berne, à qui nous devons ce dernier chiffre, note qu'en 1945 on comptait dans l'industrie suisse un technicien diplômé pour 150 ouvriers et que maintenant cette proportion est de 1 pour 75 en général et de 1 pour 35 dans les établissements spécialisés¹. On peut prévoir qu'en 1980 déjà, elle sera partout de 1 pour 20. De son côté, le Dr Christian Gasser, directeur de la grande entreprise Georg Fischer, à Schaffhouse, a estimé que les effectifs de travailleurs, en Suisse, devaient, pour répondre aux besoins de la seule industrie, s'élever, de 1950 à 1970,

¹ E. JEANGROS : « Formation professionnelle et productivité », *Bulletin de l'Agence européenne de productivité*, oct. 1958, N° 30, p. 40.

dans les proportions suivantes : ouvriers qualifiés 50 % (de 345 000 à 520 000), employés commerciaux 50 % (de 365 000 à 550 000) et employés techniques 80 % (de 84 000 à 150 000)¹. On verra, en même temps, se réduire, dans une aussi forte proportion, les deux grands contingents actuels de travailleurs qu'élimine le progrès technique, à savoir les ouvriers non qualifiés et les agriculteurs.

La nature même du travail traditionnel change très vite : le travail d'exécution fait place au travail de construction, de réparation, de contrôle et d'entretien des machines ; partout s'étendent les services d'achat, de distribution et de vente, tandis que se multiplient les tâches d'organisation, d'enseignement et de gestion. L'Institut pour la relève des cadres, à Cologne, montre l'accroissement des responsabilités dans la comparaison suivante : en 1860, dans la population industrielle, on comptait 3 % de chefs, 12 % de cadres, et 85 % d'exécutants ; or on aurait aujourd'hui 15 % de chefs, 45 % de cadres et 40 % d'exécutants². Ces derniers chiffres nous paraissent forcés pour le moment présent, mais ils seront certainement exacts dans dix ou vingt ans. Dans notre livre, nous avons montré comment le secteur tertiaire de la vie professionnelle (services et activités non-manuelles) se développait dans tous les pays industrialisés, à tel point qu'il l'emporte déjà aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne sur les secteurs primaire (agriculture) et secondaire (artisanat et travail manuel de l'industrie). Cette migration professionnelle vers les activités qui demandent davantage d'intelligence et surtout d'instruction s'opère également en Suisse, d'une façon plus ou moins rapide selon les cantons ou régions du pays. Nos indications à ce sujet ont été reprises en détail par le Dr Christian Gasser, en 1959, dans une étude spéciale sur « le développement du secteur tertiaire en Suisse »³. Bien que le nombre et la proportion des employés, commerçants, fonctionnaires et intellectuels augmentent constamment chez nous, la demande dans ce domaine de la vie professionnelle reste très forte. Si les annonces de nos journaux réclament chaque jour des ingénieurs et des techniciens, on recherche autant de secrétaires parlant deux ou trois langues et de vendeurs expérimentés.

Dans les administrations publiques et privées, où la demande est insatiable, le niveau des exigences s'élève constamment. En 1957, en France, on a dénombré 715 000 personnes dans les divers services administratifs de l'Etat (entreprises nationalisées et corps enseignant non comptés). Voici quelles étaient les qualifications prescrites pour

¹ C. GASSER et F. KNESCHAUREK : *Struktur- und Entwicklungsprobleme der Schweizerischen Volkswirtschaft*, tiré à part de la revue *Industrielle Organisation*, Zurich 1957, p. 86.

² Chiffres cités par Paul Rossy, président de la Société financière italo-suisse : *Pour une renaissance européenne*, Lausanne 1959, p. 18.

³ C. GASSER : *Der Entwicklungsstand eines Wirtschaftsgebietes*, tiré à part de *Industrielle Organisation*, Zurich 1959, N° 3.

les 22 560 postes d'employés mis au concours dans ces services en 1957 : niveau de la licence : 660 postes d'ingénieurs, d'inspecteurs et d'administrateurs ; niveau universitaire sans licence (un ou plusieurs certificats d'enseignement supérieur) : 1200 postes d'ingénieurs-adjoints et d'inspecteurs ; niveau du baccalauréat complet : 3500 postes de secrétaires, de rédacteurs, de techniciens ou d'agents administratifs ; niveau du demi-baccalauréat ou du brevet d'études du premier cycle : 11 000 postes, dont 9000 agents des P.T.T. ; enfin, niveau du certificat d'études primaires : seulement 6000 postes de facteurs, de sténodactylographes ou d'ouvriers de l'Etat¹. En Suisse, le Dr Edouard Weber, directeur général des P.T.T., vient de dire que « sans l'automatisation totale du réseau téléphonique, il aurait fallu, avec le trafic actuel, engager 20 000 employés de plus : non seulement cela aurait augmenté formidablement nos dépenses d'exploitation, mais nous n'aurions pas su où trouver ce personnel »². En effet, n'importe quelle jeune fille ne peut devenir standardiste au téléphone : il faut savoir s'exprimer clairement, brièvement et poliment en français et en allemand, avoir du jugement et de la présence d'esprit, ainsi que bien d'autres qualités. Pour cela, la formation primaire et même primaire-supérieure ne suffit pas : il faut avoir encore séjourné dans une autre région linguistique du pays et acquis une préparation administrative. Il en est de même pour la plupart des emplois qui sont offerts aux adolescents à l'heure qu'il est. Non seulement les technicums et les écoles professionnelles, mais déjà nombre d'entreprises formant des apprentis n'acceptent plus de candidats n'ayant achevé que l'école primaire.

Ce dernier fait alarme à juste titre les instituteurs. A Lausanne, un groupe de maîtres de classes primaires-supérieures a présenté spontanément à la Direction des écoles un rapport très intéressant sur ce que j'ai appelé, l'an dernier, dans deux articles de l'*Ecole libératrice*, à Paris, « la nouvelle crise de l'enseignement au premier degré ». Des maîtres primaires également ont étudié en commun ce problème. L'afflux des élèves dans les établissements d'enseignement secondaire, surtout en ville, prive les classes primaires et primaires-supérieures de leurs meilleurs éléments³. Si tous ceux qui s'en vont ainsi au Collège

¹ Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles, Paris, 29, rue d'Ulm : Feuillet documentaire 835 (avril 1959).

² *Revue économique et sociale*, Lausanne, XVII, 1, p. 56 (janv. 1959).

³ En 1957, à Lausanne, d'une volée de 1100 élèves de l'école primaire, 364 sont entrés au Collège à dix ou onze ans (33 %) ; 228 ont passé en classe primaire-supérieure à douze ou treize ans (20 %) ; 63 enfin ont accédé à l'Ecole de commerce à quatorze ou quinze ans (6 %). Comme la fréquentation de l'école est obligatoire jusqu'à seize ans, il est resté en primaire simple 445 élèves, soit 41 % (Statistique Michel). Dans l'ensemble du canton, où vit encore une proportion de 20 % de ruraux, la répartition scolaire se présente comme suit : 35 % de secondaires (Ecole de commerce comprise), 18 % de moyens (primaire-supérieure) et 47 % de primaires, soit un sur deux (Statistique Pilet).

faisaient utile carrière, le mal ne serait pas grand, mais bon nombre de ces transfuges échouent bientôt et ne savent que devenir. Quant à ceux qui sont restés en primaire, eux et leurs parents font un complexe d'infériorité et se découragent. Il semble bien que la réforme de l'enseignement, chez nous, ne devrait plus être préparée et réglée palier par palier, comme on le fait actuellement, mais globalement, dans un plan comprenant à la fois les trois degrés primaire, secondaire et supérieur.

A cet égard, on paraît, en Suisse, n'avoir pas accordé assez d'intérêt à la réforme de tout l'enseignement français qui a été entraînée par l'ordonnance et les décrets du 6 janvier 1959. C'est à peine si nos journaux ont parlé de ces derniers. En Belgique, au contraire, ces textes ont été jugés si importants que le Gouvernement les a reproduits intégralement et commentés en une brochure de 34 pages à l'intention des membres des corps enseignants. Selon la formule de M. Longchambon, président du Conseil supérieur scientifique, la France s'est décidée, après des années de discussions, à « investir en hommes ». Pour cela, d'un coup, on a porté de 14 à 16 ans révolus l'âge de libération scolaire. Des principes nouveaux vont régler l'organisation générale des études et, notamment, le système des examens. Osons-nous dire, à ce propos, que le Ministère de l'Education nationale, loin de s'offusquer des vives critiques que nous avons faites, en 1957, sur le bachotage et l'élimination en France, a spontanément commandé et distribué 1850 exemplaires de notre ouvrage aux cadres supérieurs de l'Instruction publique ? En même temps qu'il réformait l'enseignement, l'Etat français s'est engagé à répartir 154 milliards supplémentaires, dans le courant des deux années prochaines, pour l'équipement scolaire et universitaire : de ce fait, le budget ordinaire de l'Education nationale, prévu à 114 milliards pour 1960, s'élèvera déjà de 60 %.

Tout ce que nous avons dit des exigences nouvelles de l'ère technique, dans le domaine de la formation scolaire et professionnelle, permet de comprendre l'inquiétante prédiction faite par un des responsables de l'United States Office of Education, en mars 1959 : « Si l'on n'y prend garde, le nombre des travailleurs technologiquement inemployables aux Etats-Unis dépassera 15 millions en 1970 ». C'est l'expérience de la dernière récession qui a conduit à ce pronostic. En 1944, alors que la guerre obligeait le pays à mobiliser tous ses travailleurs, on comptait néanmoins 670 000 chômeurs aux Etats-Unis, soit 1,2 % de la population active. Ce chômage, attribuable principalement à l'incapacité de beaucoup de travailleurs à remplir les tâches de la production moderne, s'aggrava en 1949-50, puis en 1954, jusqu'à priver chaque fois 4 millions de personnes de tout emploi. L'optimisme

américain a toujours été tel qu'on ne s'alarma pas trop de la dépression de 1949-50 à laquelle la guerre de Corée mit rapidement un terme, tout comme la seconde guerre mondiale avait mis fin, en 1939, au grave chômage universel des dix années précédentes. En 1957, les économistes américains pensaient que l'on pouvait éviter tout chômage dépassant le 5 % de la population active. Non sans formuler quelques réserves dans mon livre, je partageais alors leur confiance. Aujourd'hui, personne ne se montre aussi sûr. La dépression de 1957-59, plus grave aux Etats-Unis qu'en Europe du fait de l'industrialisation plus poussée de la grande nation américaine, a dissipé bien des illusions. On n'ose plus dire, comme on l'a tant fait ces dernières années, que l'automation ne fera que déplacer les travailleurs d'un emploi à un autre. En fait, à la suite de circonstances que j'ai analysées ailleurs, le nombre des sans-emploi est monté, en juillet 1958, au chiffre considérable de 5,3 millions, ce qui représentait une proportion de près de 8 % de la *labor force*. Depuis lors, la reprise économique s'est développée si bien qu'on peut croire la récession terminée. L'indice de la production industrielle du Federal Reserve Board est remonté, en mars 1959, et a dépassé, dès avril, le niveau record de 147 qui avait été atteint en août 1957, avant que se fût manifestée la récession (100 = moyenne 1947-49).

Or le nombre des chômeurs n'est descendu qu'à 4,4 millions en mars, ce qui donnait une proportion de 5,8 % de la population active. En juin, en dépit du retour de la belle saison, avec la reprise de la construction et des travaux agricoles, en dépit aussi de l'activité fébrile qui a régné dans l'industrie, en prévision de la grève des aciéries, le total des sans-travail est resté à 4 millions, soit plus de 5 % de la population active, bien au-delà de la cote d'alarme du chômage. Dans les cités industrielles de Détroit, Buffalo, Scranton, Wilkes-Barre, Huntington, etc., 12 à 20 % des travailleurs sont encore oisifs. On voit le paradoxe : le pays retrouve la prospérité, les ventes au détail battent tous les records et des millions d'hommes sont sans emploi. Dans un exposé présenté le 30 avril 1958 à la Chambre vaudoise des métiers, avant même que la dépression eût atteint son fond, nous avions prédit que la production repartirait bientôt de plus belle, mais que beaucoup des hommes congédiés ne seraient pas repris¹. C'est que l'industrie, toujours davantage automatisée, n'a plus besoin d'eux. Si les métallurgistes ont fait grève, dès le 14 juillet, c'est pour freiner au niveau de l'entreprise, le renvoi du personnel touché par l'automation. Or, la statistique montre, aujourd'hui comme toujours, que les moins formés sont les premiers renvoyés².

¹ P. J. : « Récession et chômage aux Etats-Unis », *Berufsberatung und Berufsbildung*, Zurich, 43^e année, N° 5-6, p. 170 (1958).

² P. J. : « Politique de l'emploi et de l'éducation », *L'Information au service du travail social*, Lausanne, 28^e année, N° 7-8, p. 83 (juillet-août 1959).

Les syndicats industriels, qui veulent conserver leurs troupes de cotisants, demandent la limitation générale, aux Etats-Unis, de la semaine de travail à 35 heures, mais des mesures obligatoires et systématiques de ce genre sont plus nocives qu'utiles : le chômage ne frappe que certains secteurs professionnels, alors que d'autres souffrent d'une grave pénurie. Le vrai remède est celui que le Dr Raymond J. Saulnier, conseiller économique du Président, a recommandé en trois mots : *training, education, relocation*. Il faut perfectionner la formation des travailleurs actuels et leur donner davantage de mobilité ; en même temps, il faut améliorer l'éducation des jeunes. Tout cela, le Dr Saulnier l'a résumé récemment en une expression que nous devons retenir en Europe : *upgrading the worker*, élever le niveau de qualification du travailleur. C'est la thèse même que nous avons défendue dans tout notre livre : l'éducation doit s'adapter aux exigences sans cesse croissantes de l'emploi.

20 mai / 6 août 1959.

Pierre JACCARD.

*président de l'Ecole des sciences
sociales et politiques de l'Université
de Lausanne.*
